

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le quinze mars deux-mil vingt et un s'est réuni à la Mairie le vingt-quatre mars deux-mil vingt et un à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENUU	P	Christel MENARD	E
Sébastien HURTELOUP	P	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	P	Stéphane HAMARD	P
Béatrice RAGOT	R	Katy RICHARD	R
Gwénaëlle METIVIER	R	Hélène LEROY	P
Clément LEROUX	P		

**Pouvoirs** : Mesdames RAGOT Béatrice et Gwénaëlle METIVIER donnent pouvoir à Madame MENUU Annie, Madame Katy RICHARD donne pouvoir à Monsieur HAMARD Stéphane

**Secrétaire de séance** : Monsieur LEROUX Clément

- 
- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
  - Approbation du compte rendu précédent à l'unanimité.

### 1) Vote des tarifs communaux (Salle des fêtes et cimetière) :

Monsieur le Maire donne lecture des tarifs actuels de la salle des fêtes pour la location à savoir :

Caution 300€ / Acompte 50 € / Vin d'honneur sans verre 50 € / Vin d'honneur avec verre 70 € et suivant la période de location 210 € (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) ou 250 € (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars).

Monsieur le Maire propose de conserver les tarifs actuels.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Monsieur le maire donne lecture des tarifs concernant le cimetière :

Concession : 70 € (30 ans) 110 € (50 ans)

Columbarium : 50 € (15 ans) 90 € (30 ans)

Plaque jardin du souvenir : 30€

Monsieur le Maire propose de conserver les tarifs actuels.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 2) Vote du compte de gestion commune 2020

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte de gestion à Hélène ABERNOT, elle démontre que les chiffres sont identiques avec le compte administratif.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENUU Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **3) Vote du compte administratif commune 2020**

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte administratif à Hélène ABERNOT, les dépenses de chaque chapitre sont énoncées.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENOUE Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Un rappel est fait indiquant que l'enfouissement n'est toujours pas réglé et que de ce fait il sera repris sur le budget primitif de cette année.

### **4) Vote du budget primitif commune 2021**

Monsieur le Maire laisse la présentation du budget primitif à Hélène ABERNOT, une comparaison entre le compte administratif et les propositions pour 2021 se fait. Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

La participation du sivos est de 92 715,32 €, la commune de Montval sur Loir prenant tous les élèves extérieurs en charge (41 élèves Lavernat, 52 Montval sur Loir, 3 Flée, 11 extérieurs).

### **5) Vote du compte de gestion assainissement 2020**

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte de gestion assainissement à Hélène ABERNOT, elle démontre que les chiffres sont identiques avec le compte administratif.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENOUE Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **6) Vote du compte administratif assainissement 2020**

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte administratif assainissement à Hélène ABERNOT, les dépenses de chaque chapitre sont énoncées.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENOUE Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **7) Vote du budget primitif assainissement 2021**

Monsieur le Maire laisse la présentation du budget primitif assainissement à Hélène ABERNOT, une comparaison entre le compte administratif et les propositions pour 2021 se fait. Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Un point est fait sur le curage de la lagune, le dernier date d'approximativement 15 ans.

## 8) Questions et informations diverses :

- Dossier DETR : Le dossier est complet, la mairie est attente de la notification de décision.
- Association : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu par Madame Françoise LEGRAND, présidente de l'association pour la défense du territoire et de l'environnement en vallée du Loir et Bercé. L'association souhaite participer au débat éolien ainsi que recevoir les informations relatives à l'avancement du projet. Monsieur le Maire rappelle que l'exposition est en cours et que les informations sont rendues publiques selon le cadre légal.
- Mur église : Les travaux sont en cours.
- Nouvel adjoint : Monsieur RENAUDIN Jean-Philippe demande si les délégations du nouvel adjoint sont identiques à l'adjoint sortant, Monsieur LEROUX Clément confirme et indique la signature de son arrêté le 20 mars. Monsieur RENAUDIN Jean-Philippe regrette les propos de l'adjoint sortant dans la presse.
- Monsieur RENAUDIN Jean-Philippe demande à Monsieur le Maire de recevoir Madame GOETZ Mélanie à propos de son salaire au sivos.
- Madame Hélène LEROY rappelle qu'une invitation doit être lancée au centre social afin qu'il nous expose le fonctionnement de celui-ci.
- Chemin de la maison neuve, et le grand chemin de luceau : Monsieur REID Christophe indique que les chemins sont dégradés. Monsieur Le Maire indique qu'il est prévu que les agents communaux s'occupent du chemin de la maison neuve jeudi.
- Mât lumineaire : Les fondations sont coulées hameau de Bellevue.
- Commission solidarité : Madame Hélène LEROY fait un retour sur le projet itinérant du centre social. Elle soutient le projet et espère que Monsieur RONCIÈRE président de la communauté de communes Loir Lucé Bercé en fera autant.
- Conseil municipal : 31 mars sous réserve d'avoir reçu les documents pour le vote de la fiscalité.
- La séance est levée à 22h15.